

« D. Louis Lataste (6), exilé à Bayeux, a envoyé au St Évêque sa rétractation et les actes qu'il a faits contre l'élection des nouveaux prieurs, ce qui l'a très édifié.

« Le saint Évêque a été incommodé d'un rhume; on a craint avec fondement pour lui pendant une quinzaine de jours; il est, grâce à Dieu, hors de danger. La nouvelle de Mgr d'Angoulême au sujet de son acceptation l'affligea; mais il n'en parut pas fort surpris; il vous assure de son estime. »

Parvenu par les suffrages spontanés de ses confrères à la seconde charge de la Congrégation, Dom Louis Bernard, grâce à d'influents protecteurs, fut appelé à monter encore plus haut et à déposer la bure monacale pour ceindre la mitre et porter la crosse. Le duc de Nevers avait le singulier privilège de nommer à un évêché, un peu *in partibus infidelium*, sans juridiction, l'évêché de Bethléem, dont les terres assez considérables, les bois et le palais étaient situés à Clamecy et aux alentours; on le décida à présenter notre bénédictin et le roi l'agréa. M. Hérault, le lieutenant de police, en avertissait le candidat dans les termes gracieux qui suivent :

« Pour cette fois, vous pouvez, Monseigneur, vous qualifier d'évêque de Bethléem, je viens de mander à M. le duc de Nevers que rien ne l'empêchait de déclarer votre nomination. Il sera bon que je puisse demain avoir l'honneur de vous voir dans la matinée afin que je vous instruisse des démarches que vous avez à faire. Je suis si touché de la façon dont le Père général m'a parlé cet après-midi à votre sujet que j'en ai été attendri. Soyez persuadé du

---

(6) Le propre frère de Dom Bernard Lataste.